

BUDGET



2026

MUNICIPALITÉ DE
LORRAINVILLE





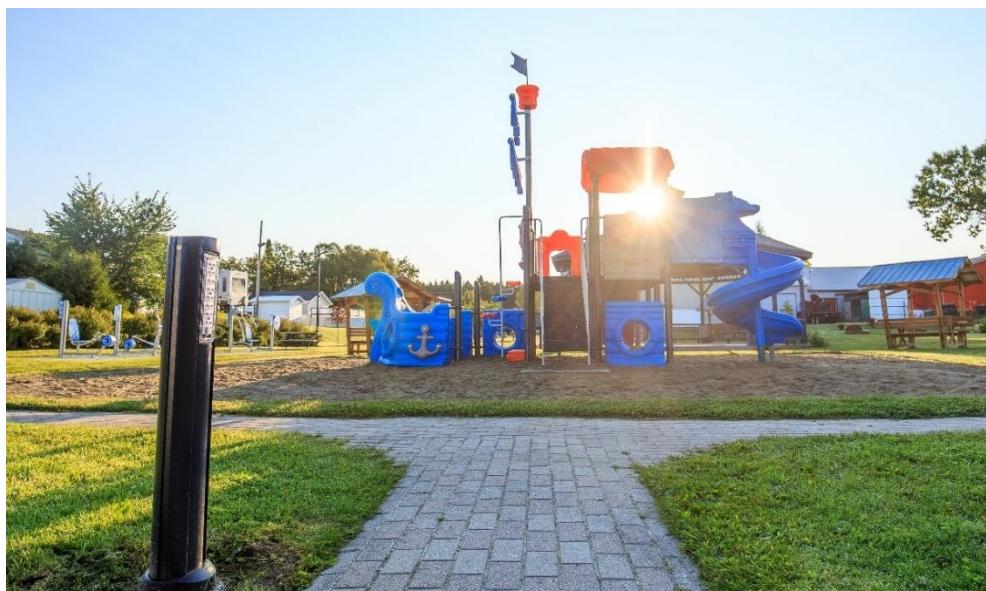
UN BUDGET ÉQUILIBRÉ DE 3 069 755\$

Le budget présente l'ensemble des dépenses et des revenus qui permettent à la municipalité de Lorrainville d'assurer les services à la population, d'entretenir ses infrastructures et de réaliser de nouveaux projets.

ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE

En vertu du Code municipal, la municipalité se doit de déposer un budget équilibré.

	BUDGET 2025	BUDGET 2026
Taxes et compensations tenant lieu de taxes	2 071 776 \$	2 363 201 \$
Autres revenus	728 080 \$	706 554 \$
TOTAL DES REVENUS DE FONCTIONNEMENT	2 799 856 \$	3 069 755 \$
Administration générale	602 801 \$	729 902 \$
Sécurité publique	231 111 \$	243 158 \$
Transport	558 715 \$	579 373 \$
Hygiène du milieu	461 956 \$	474 697 \$
Santé et bien-être	7 000 \$	7 000 \$
Aménagement, urbanisme et développement	54 305 \$	66 511 \$
Loisirs et culture	508 086 \$	513 856 \$
Frais de financement	51 060 \$	64 081 \$
Remboursement de la dette à long terme	150 900 \$	177 400 \$
Transfert à la réserve	4 800 \$	3 500 \$
Surplus accumulé non affecté		-43 108\$
Achats d'immobilisations	169 122 \$	253 385\$
TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	2 799 856 \$	3 069 755 \$



FONCTIONNEMENT 2026

RÉPARTITION DES REVENUS DE FONCTIONNEMENT

BUDGET 2026	
REVENUS	
Taxes	2 240 073.22\$
Tenant lieu de taxes (écoles, CPE, etc)	123 128\$
Services rendus aux organismes municipaux	192 400\$
Transfert de droit	334 254\$
Imposition de droit	52 600\$
Amendes et pénalités	5000\$
Revenus d'intérêts	20 000\$
Autres revenus	102 300\$
TOTAL DES REVENUS	3 069 755\$

RÉPARTITION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ET AFFECTATIONS

BUDGET 2026	
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ET AFFECTATIONS	
Administration générale	729 902\$
Sécurité publique	243 158\$
Transport	579 373\$
Hygiène du milieu	474 697\$
Santé et bien-être	7000\$
Aménagement, urbanisme et développement	66 511\$
Loisirs et culture	513 856\$
Frais de financement	64 081\$
Remboursement de la dette à long terme	177 400\$
Fond réservé	3500\$
Surplus accumulé non affecté	-43 108\$
Immobilisations	253 385\$
MOINS Revenus d'investissement	253 385\$
TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ET AFFECTATIONS	3 069 755\$

FISCALITÉ MUNICIPALE

COMPRENDRE LE FINANCEMENT DE LA MUNICIPALITÉ DE LORRAINVILLE

Le financement de la Municipalité de Lorrainville repose principalement sur la taxe foncière, qui constitue la principale source de revenus municipaux. À celle-ci s'ajoutent les compensations versées par les gouvernements pour certains immeubles non imposables, les revenus provenant des services offerts à la population, les services rendus à divers organismes ainsi que les transferts gouvernementaux, qu'ils soient récurrents ou liés à des programmes spécifiques.

Comme l'ensemble des municipalités québécoises, Lorrainville fait face à une hausse généralisée des coûts. L'entretien des routes et des bâtiments municipaux, les contrats spécialisés, les équipements, l'énergie et les ressources humaines représentent des dépenses incontournables. Afin de maintenir des services de qualité et d'assurer la sécurité et le bien-être des citoyens, les revenus municipaux doivent évoluer au même rythme que ces obligations.

Pour l'année 2026, le budget municipal s'élève à **3 069 755 \$**. Il reflète une gestion financière prudente, axée sur l'équilibre budgétaire, la planification à long terme et l'utilisation responsable des fonds publics.

Les ajustements apportés à la fiscalité visent à préserver la capacité de la municipalité à répondre aux besoins actuels tout en protégeant sa santé financière.

Chaque dollar perçu est investi de façon réfléchie afin de soutenir les services essentiels, d'assurer l'entretien des infrastructures et de permettre le développement de projets bénéfiques pour la collectivité.

Au-delà des chiffres, le budget 2026 traduit la volonté du conseil municipal de gérer Lorrainville avec rigueur, transparence et responsabilité, tout en maintenant une qualité de vie à la hauteur des attentes de sa population.

TAXATION ET TARIFICATION 2026

TAXES SUR LA VALEUR FONCIÈRE

TAXE FONCIÈRE GÉNÉRALE – TAUX DU 100 \$ D'ÉVALUATION

La taxe foncière générale est imposée à tous les propriétaires basée sur la valeur de leur immeuble inscrit au rôle d'évaluation foncière. Cette taxe constitue la principale source de financement pour la Municipalité.

	2025	2026
Immeubles résidentiels et logements	1.20 \$	1.06 \$
Immeubles non résidentiels	1.53 \$	1.38 \$
Immeubles agricoles	1.06 \$	1.00 \$
Immeubles industriels	1.53 \$	1.34 \$
Terrains forestiers	1.20 \$	1.06 \$
Terrains vagues desservis	2.06 \$	2.04 \$

TARIFICATIONS DES SERVICES

COMPENSATION POUR LES SERVICES D'AQUEDUC, D'ÉGOUT, DE MATIÈRES RÉSIDUELLES ET D'INCENDIE

Une compensation destinée à pourvoir au paiement des dépenses relatives aux services d'aqueduc, d'égout, de matières résiduelles et d'incendie pour l'exercice financier 2026 est imposée à chacun des usagers, aux taux indiqués plus bas, lorsque ce ou ces services sont à la disposition de ces derniers.

La compensation sera imposée, que le propriétaire utilise ou non le ou les services, si les infrastructures sont présentes.

AQUEDUC	2025	2026
Tous les usagers	100.00 \$	115.00 \$
Piscine	50.00 \$	60.00 \$
Spa	30.00 \$	30.00 \$

ÉGOUT	2025	2026
Tous les usagers	190.00 \$	265.00 \$
Fromagerie	3 500.00 \$	3 700.00 \$

MATIÈRES RÉSIDUELLES, RECYCLABLES ET COMPOSTABLES

	2025	2026
Utilisateur – 1 collecte par semaine	260.00\$	270.00\$
Utilisateur – 2 collectes par semaine	520.00 \$	540.00 \$
Ferme	260.00 \$	270.00 \$
Épicerie	3 380.00 \$	3 500.00 \$
Maternité porcine	3 380.00 \$	3 500.00 \$
Utilisateur Bac de 1 100 litres (Trois fois le taux d'une fois semaine, en plus du taux 1 fois par semaine)	780.00\$	810.00\$
Crédit pour deuxième logement et plus	100\$	100\$

SERVICE INCENDIE

	2025	2026
Toute propriété	170.00 \$	210.00 \$

TAXATION LIÉE À LA DÉGRADATION DU PAYSAGE

Une taxe de 1 000 \$ est appliquée à toute propriété identifiée lors de l'inspection annuelle comme présentant une dégradation du paysage et pour laquelle les correctifs demandés n'ont pas été effectués lors de la contre-inspection.

Les modalités d'inspection, d'avis et de conformité sont définies au règlement n° 195-08-2024 relatif à la taxation de la dégradation du paysage.



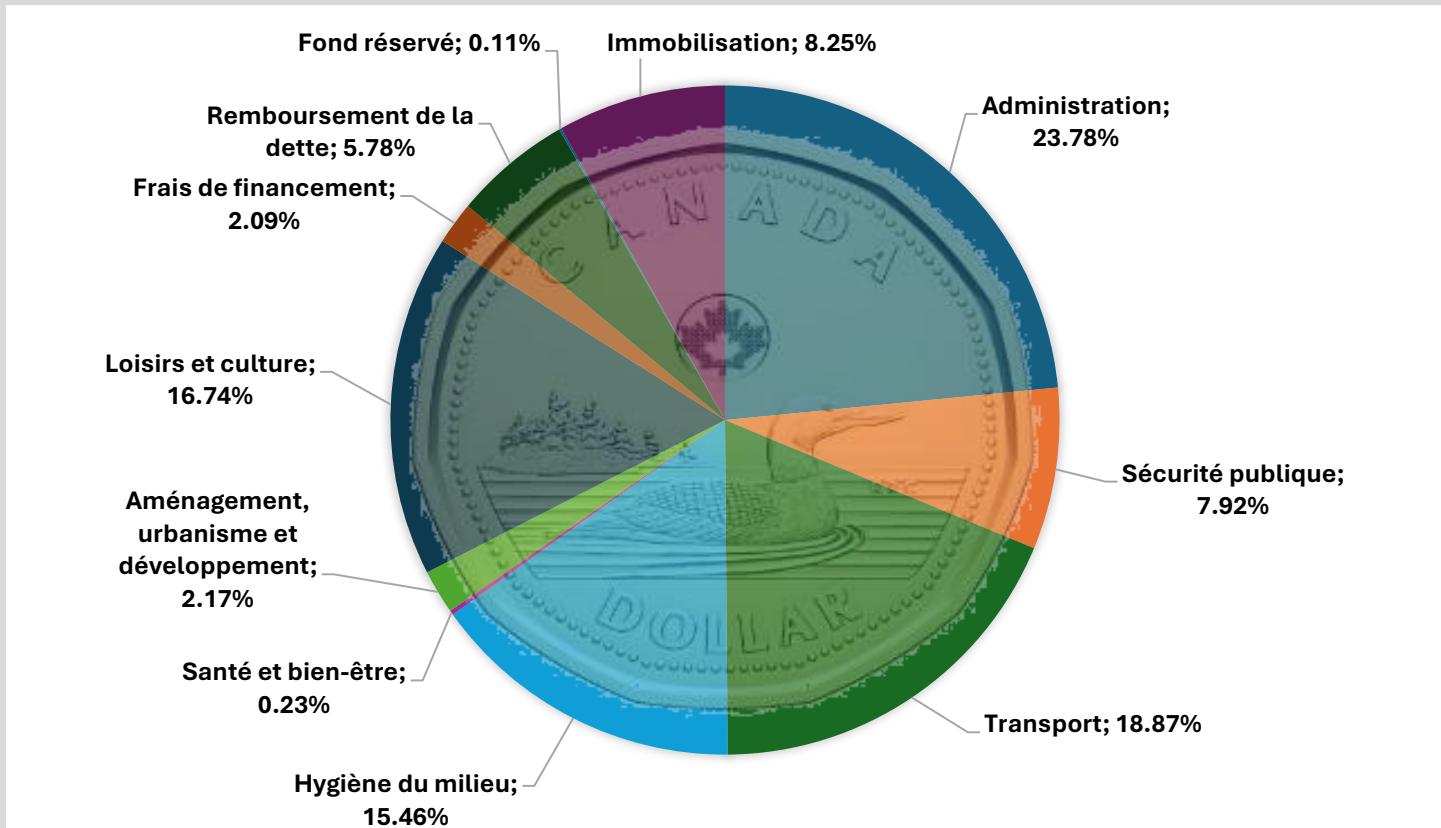


SCHÉMA EXPLICATIF

POUR CHAQUE DOLLAR PAYÉ À LA MUNICIPALITÉ

Administration	Rémunération administration et conseil municipal, service juridique et honoraires professionnels, informatique, quotes-parts MRC, assurances générales, évaluation MRC, subventions et dons, etc...
Sécurité publique	Sûreté du Québec, rémunération sécurité incendie, sécurité civile et entretien, etc...
Transport	Rémunération travaux publics, déneigement, éclairage des rues, garage municipal, entretien et réparation des véhicules, électricité, etc...
Hygiène du milieu	Rémunération et écocentre, aqueduc et égouts, matières résiduelles, réparation et entretien, électricité, honoraires professionnels, quotes-parts MRC, etc...
Santé et bien-être	Contribution de l'OMH
Aménagement, urbanisme et développement	Rémunération, aménagement et promotion du territoire ainsi que le développement
Loisirs et culture	Rémunération, électricité, patinoire, stadium, parcs, halte, bibliothèque, mini-putt, camp de jour, Centre Richelieu, etc...
Frais de financement	Frais de banque et d'intérêts
Remboursement de la dette	Remboursement de capital sur la dette long terme

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

MODALITÉS DES PAIEMENTS DE TAXES, COMPENSATIONS ET AUTRES TARIFS

Vous pouvez payer vos taxes et compensations via votre institution financière ou directement au comptoir municipal par chèque ou en argent comptant.

	ÉCHÉANCE
Premier versement (20 %)	1 ^{er} mars 2026
Deuxième versement (16 %)	1 ^{er} mai 2026
Troisième versement (16 %)	1 ^{er} juillet 2026
Quatrième versement (16 %)	1 ^{er} septembre 2026
Cinquième versement (16 %)	1 ^{er} novembre 2026
Sixième versement (16 %)	1 ^{er} décembre 2026

INTÉRÊTS ET PÉNALITÉS SUR LES COMPTES EN RETARD

	2026
Intérêts	13 % l'an
Pénalités	5 % l'an
Chèques sans provision	50 \$ chacun

L'équipe municipale de Lorrainville travaille au quotidien afin d'offrir un milieu de vie sécuritaire, accessible et adapté aux besoins de sa population. Le budget 2026 a été préparé avec sérieux et transparence, en tenant compte des capacités financières de la municipalité et de l'obligation de maintenir des services municipaux efficaces et de qualité. Les choix budgétaires effectués visent à assurer la stabilité des opérations courantes tout en permettant la réalisation des priorités identifiées par le conseil municipal.

La participation citoyenne demeure un élément essentiel de la vie municipale à Lorrainville. Les séances du conseil municipal, tenues mensuellement, permettent aux citoyennes et citoyens de s'informer, de poser des questions et de suivre l'évolution des dossiers municipaux. Les dates des séances ainsi que l'ensemble de l'information municipale, incluant les services offerts, les avis publics, les règlements, les procès-verbaux et les activités, sont disponibles en tout temps sur le site Internet de la municipalité.

Afin de recevoir rapidement les avis importants, notamment en lien avec l'eau potable, les travaux, la circulation ou la sécurité publique, la municipalité invite la population à s'inscrire au système d'alertes municipales.

À Lorrainville, les décisions du conseil s'appuient sur une gestion responsable et une écoute attentive de la population. Les commentaires, préoccupations et suggestions des citoyennes et citoyens contribuent à améliorer les services et à orienter les actions municipales. Une communication claire et respectueuse demeure essentielle pour assurer un développement cohérent et durable, en phase avec la réalité de notre communauté.

Pour nous joindre : lorrainville@lorrainville.ca ou 819 625-2167

PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

2026 – 2027 - 2028



Voirie municipale	2026	2027	2028	Financement		
				Subvention	Emprunt	Fonds admin.
Travaux PIIRL prioritaire Année 2 (PAVL subvention à 80%)	245 000 \$			196 000 \$	PAVL	49 000 \$
Creusage des fossés rang 7-1	74 500 \$			74 500 \$	TECQ	
Travaux PIIRL Année 3 (PAVL/TECQ)		217 400 \$		173 920 \$	PAVL	43 480 \$
Creusage des fossés rang selon PIIRL année 3	74 500 \$			74 500 \$	TECQ	
Drive sur pompe incendie	60 000 \$					60 000 \$
Plancher du réservoir	38 000 \$			38 000 \$	À voir	
Entrepôt municipal	132 741 \$			102 741 \$	PRABAM	30 000 \$
Clouter cours garage		30 000 \$				30 000 \$
PGA-Eau		15 000 \$		15 000 \$	TECQ	
Plan intervention conduite eau	80 000 \$			80 000 \$	TECQ	
Planification des réparations des rues (en attente du PI)		50 000 \$	50 000 \$			100 000 \$
Sous-total	704 741 \$	312 400 \$	50 000 \$	754 661 \$	- \$	312 480 \$

Aménagement, urbanisme et dév.	2026	2027	2028	Financement		
				Subvention	Emprunt	Fonds admin.
Centre Richelieu - pavage			60 000 \$			60 000 \$
Pavage - Rue Boutin 1re section	65 000 \$					65 000 \$
Pavage - Rue Boutin 2e section			65 000 \$			65 000 \$
Pavage - Rue Falardeau		120 000 \$				120 000 \$
Prolongation Rue Falardeau	300 000 \$					300 000 \$
Pavage prolongation Falardeau		120 000 \$				120 000 \$
Rue de la Gare 2e section	50 000 \$					50 000 \$
Halte VR		30 000 \$		15 000 \$	À voir	15 000 \$
Sous-total	415 000 \$	270 000 \$	125 000 \$	15 000 \$	- \$	730 000 \$

Loisirs et Culture	2026	2027	2028	Financement		
				Subvention	Emprunt	Fonds admin.
Nouveau parcs, jeux d'eau	200 000 \$	300 000 \$	300 000 \$	400 000 \$	à voir	400 000 \$
Agrandissement CR (rangement arrière)			600 000 \$	500 000 \$	à voir	
Café Biblio	30 000 \$			30 000 \$	FRR	
Sous-total	230 000 \$	300 000 \$	900 000 \$	930 000 \$	- \$	400 000 \$

